



diminution de pension alimentaire

Par **binou**, le **28/08/2009** à **13:27**

Bonjour, Je suis divorcé depuis 2003, et je paie une pension alimentaire pour mes 2 filles qui s'élèvent maintenant à 244.14 euros sur la base de 1500 euros par mois en 2003. et depuis mon salaire a augmenté de 82.00 euros seulement. Mon ex femme a refait sa vie et a eu une fille de 2 ans et sa situation professionnelle a changé et son salaire a donc augmenté depuis aussi, mais je ne saurais vous dire de combien, son mari travaille et habitent ensemble depuis 3 à 4 ans dans l'appartement de mon ex. En ce qui me concerne, je viens de me marier il y a tout juste 6 mois, et ma femme ne travaille pas et n'a pas de rémunération quelconque. Pour les impôts je suis imposable étant donné que j'étais seul auparavant. J'ai des crédits en cours et mes finances sont de plus en plus difficiles; je suis toujours de 400 à 500 euros de moins sur mon compte, que faire? "désolé mon banquier" Est-il possible de faire diminuer la pension alimentaire que je verse à mon ex femme? je vous remercie d'avance pour la réponse que vous allez m'accorder, cordialement,